



Responsabilités sans reconnaissance

Par Lorie39

Bonjour.

Voilà, min patron m'a donné la responsabilité de son bar restaurant. Au départ nous étions 2 et depuis début juillet je suis seule . Je fais à peu près 53h / semaine pour un taux horaire ridicule par rapport à mes responsabilités puisque je suis à 1450 net . J'aime mon travail mais je commence à être fatiguée. Comment faire valoir ce que je fait réellement ? De plus je n'ai pas de pose dans ma journée et je ne pense pas que ce soit légal.
Merci pour vos réponses.

Par ESP

Bonjour

La convention collective HCR prévoit des dispositions particulières en matière de rémunération et majoration des heures supplémentaires.

Un peu de lecture...

[url=https://www.justifit.fr/b/guides/droit-travail/contrat-travail-restauration-guide/]https://www.justifit.fr/b/guides/droit-travail/contrat-travail-restauration-guide/[/url]